

Vacances et protection des animaux



Cette feuille d'information est destinée aux amis des bêtes, pour leur permettre d'évaluer dans les pays de vacances les fréquentes activités liées aux animaux. Elle informe sur la meilleure façon de se comporter en tant que touriste face aux traitements cruels imposés partout à ces créatures, tout en contribuant à réduire leurs souffrances.

La protection animale ne s'arrête pas à la frontière

La plupart des amis des animaux gardent le souci de cette protection pendant les vacances. Partout dans le monde, il y a des bêtes maltraitées et négligées, qui ont besoin d'aide. Pourtant, suivant la région de la planète et la culture, la façon dont les gens traitent les animaux diffère grandement de nos mœurs et sensibilités occidentales. En tant que vacanciers, nous sommes généralement confrontés involontairement au thème de cette protection, ne serait-ce qu'en rencontrant de nombreux chiens et chats errants ou en visitant un marché.

Il est évidemment juste de veiller, en qualité de voyageur, aux cultures et religions de pays étrangers et de se comporter en conséquence. Parmi ce qui effraie les protecteurs des animaux à l'étranger, ce ne sont pas toujours les actes intentionnels motivés par la haine; en réalité, ils se retrouvent face à des personnes qui ont grandi dans un certain contexte culturel et qui ne connaissent pas d'autre façon de traiter les animaux. Pour les touristes, vouloir faire la morale sera en principe contre-productif et perçu comme un affront à ses propres valeurs.

Cependant, les limites entre tradition vécue et commerce lié au tourisme ont souvent tendance à disparaître. En règle générale, les affairistes sans scrupules savent précisément ce qui pourra appâter les touristes. A cet effet, ils envisagent sciemment de maltraiter les animaux. Avec son pouvoir d'achat, le touriste peut alors sans autre changer quelque chose!

Tout comme les droits de l'homme sont des valeurs essentielles, il faudrait aussi conférer aux animaux le droit fondamental exigeant qu'ils ne soient pas exposés à la souffrance, à l'anxiété et la douleur, peu importe la culture, la religion et la

Préparé à tout

Sous www.worldanimal.net, vous pouvez entrer en contact avec des groupes de protection animale du monde entier. Notez les adresses du lieu de vos vacances.

société en question. De nombreuses traditions répandues dans le monde entier demandent instamment un traitement attentionné de l'animal en tant que créature – par exemple dans la bible, le coran, dans l'hindouisme, le bouddhisme et de nombreuses autres religions fondées sur la nature. Lorsque des coutumes populaires violent les droits fondamentaux de nos amis les bêtes, il incombe à ces traditions de remettre ces pratiques en cause et de modifier la situation – mais sans ferveur missionnaire bien évidemment, et avant tout dans notre société et devant notre porte!

Où s'adresser/protester?

Plus nombreux sont les touristes à se plaindre d'abus relevant de la protection des animaux, mieux c'est: la plupart des pays de destination veulent des touristes heureux! Annoncez la maltraitance animale à la police (pour autant que vous présumiez un traitement illégal), plaignez-vous auprès de l'ambassade locale et, en Suisse, de l'ambassade du pays de vos vacances, auprès de la direction de l'agence de voyage ou de l'hôtel et contactez les organisations locales de la protection des animaux.

Législation laxiste dans nombre de pays

Hormis la pauvreté des gens et leur ignorance, c'est principalement le manque de protection légale qui constitue un grand problème pour les animaux dans la plupart des régions du monde. La Suisse peut se vanter à juste titre d'avoir l'une des lois les plus strictes en la matière, à l'échelle planétaire. C'est l'une des rares à protéger la dignité de l'animal et à ne pas le traiter comme une chose. De plus, elle connaît globalement des prescriptions minimales pour toutes les espèces se trouvant aux mains de l'homme. Mais dans la majorité des pays et même dans l'UE, les lois ne sont souvent que rudimentaires en ce domaine. Hors de l'Europe, de l'Amérique du Nord, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, divers pays ne connaissent aucune législation régissant la protection animale. Dans le meilleur des cas, les lois ne font que prohiber alors les traitements cruels infligés intentionnellement aux animaux ainsi que l'organisation de combats. Dans tous les Etats, ces lois connaissent par ailleurs des réserves d'ordre culturel et économique (par ex. les corridas, la production de foie gras, les expérimentations animales). Certains pays ont édicté dans une certaine mesure des prescriptions plus strictes que celles en vigueur en Suisse: que ce soit l'interdiction de dresser des animaux dans les cirques, ou l'Espagne – le pays de la corrida – qui accorde des droits fondamentaux de la personne aux grands singes! Mais au stade de l'application des textes légaux, la protection des animaux souffre du désintérêt des autorités dans le monde entier.

Spectacles animaliers traditionnels relevant de la protection des animaux

Les atrocités commises envers les bêtes au nom de la culture sont difficiles à combattre: la critique venue de l'extérieur est considérée comme une atteinte à l'identité culturelle. A cet égard, il s'agit donc de renforcer avant tout «l'opposition interne», autrement dit d'apporter au sein de la culture en question un soutien aux gens et organisations qui s'élèvent contre les maltraitances.

Corridas, encierros

Dans des pays hispaniques et francophones ainsi que dans leurs anciennes colonies, combats et «actes de courage» impliquant des taureaux sont largement répandus. En Espagne, le gouvernement conservateur a placé en 2013 la corrida sous protection en tant que «patrimoine culturel national» – par conséquent, vouloir l'interdire est contraire à la loi; l'Etat souhaite lui-même que les animaux soient maltraités!

Une distinction est faite entre la **corrida** sanglante et celle qui ne l'est pas (la Course aux taureaux et la **Course landaise** en France), une différence étant encore faite entre le combat non sanglant et l'encierro (enfermement). Dans les corridas que l'on connaît principalement en Espagne, au Mexique, dans certaines régions du Portugal et de la France, les taureaux sont exécutés à la fin du combat. Avant la corrida, ces bêtes sont «préparées»: les extrémités des cornes sont émoussées, des «ban-

derillas» – de courtes lances – sont plantées sur leur épine dorsale; leurs yeux sont frottés à la vaseline, de la ouate est insérée dans leur nez, ou encore les organes sexuels sont maltraités afin d'exciter ces «combattants». Dans l'arène, les taureaux souffrants et apeurés sont incités à l'attaque par le claquement de tissus au vent, des cris, des coups de lance et d'épée; ils sont ainsi malmenés jusqu'à épuisement. Puis ils sont brutalement tués à coups d'épée portés au cœur avec plus ou moins de précision, les animaux mourant fréquemment étouffés par leur propre sang; et la



FOTOLIA

mort ne survient qu'après une longue agonie, cette torture pouvant durer jusqu'à vingt minutes. Les combats sont partiellement menés à dos de cheval (par des «picadors» qui attaquent le taureau avec leurs lances); le cheval est alors exposé à un gros risque de blessure, du fait des cornes du taureau. Les yeux des chevaux sont bandés afin d'inhiber leur instinct de fuite!

Dans la corrida non sanglante, on renonce à blesser et tuer le taureau. Le but de ce «combat» est de retirer à l'animal les rubans rouges qui ont été noués à ses cornes. Ce prétendu acte de courage est avant tout répandu en Camargue, région française. Tout au long de sa vie, un bon taureau de combat en arrive à se présenter jusqu'à cent fois dans l'arène, dans ce genre de manifestation.

S'agissant de l'encierro (qui a lieu notamment dans le bassin méditerranéen, aux Açores et à Zanzibar), les taureaux excités sont utilisés pour que l'homme puisse prouver son courage. L'encierro le plus fameux est bien celui de Pampelune, durant les «Sanfermines», où une horde de taureaux est lancée à travers les rues de la ville. Puis ces bêtes sont tuées en un combat dans l'arène. En d'autres lieux, les taureaux sont lâchés dans la foule, libres ou attachés à de longues cordes, et les gens n'ont plus qu'à s'enfuir à toutes jambes.

Pour la protection des animaux, est répréhensible au premier titre la corrida espagnole, où le taureau subit des atrocités avant d'être exécuté – en dépit des dénégations cyniques du matador et du public prétendant que pendant le combat, l'animal serait «respecté» et que les coups d'épée mal placés seraient sifflés! Mais même les encierros posent problème, car tout au long de leur vie, les animaux impliqués doivent sans cesse endurer anxiété et stress liés à ce spectacle douteux, dont ils sont les seuls à ignorer le sens ludique.

Que faire: renoncez aux corridas et encierros, mais aussi à l'achat de reproductions de taureaux ou autres, bref, de souvenirs en rapport avec la corrida. Rendez-vous à l'ambassade du pays de destination ou à l'office du tourisme afin de vous plaindre de l'apologie omniprésente de telles atrocités.

Rodéos

Les rodéos sont répandus aux USA, au Canada, au Mexique, en Argentine et en Australie; il s'agit d'un «sport» issu du travail traditionnel des cowboys, où les cavaliers tentent de rester le plus longtemps possible sur le dos de chevaux ou taureaux sauvages. Ces manifestations ont un caractère commercial très marqué aux USA et en Australie, où elles sont retransmises à la télévision dans tout le pays. De graves maltraitements telles que le sanglage des parties génitales, l'utilisation de bottes munies de pointes ou l'administration



JOHN SCHREIBER

de secousses électriques dans le box de départ sont interdites; malheureusement, elles ne sont pas à exclure – surtout pas dans de petites manifestations organisées par des amateurs! Enfermer à longueur de journée les animaux avant le départ, dans des boxes étroits et sombres, est également très problématique quant à leur protection!

A l'occasion d'un **bullwrestling**, de jeunes taureaux sont mis à terre dans l'arène par un ou plusieurs hommes, une aptitude demandée pour le marquage au feu de jeunes taureaux. Ce qui est un sport pour les hommes ne produit qu'anxiété chez les animaux assujettis à ce genre de traitement.

Que faire: renoncez à fréquenter les rodéos ou parlez aux organisateurs des maltraitances que vous avez éventuellement observées.

Courses de chevaux et «ferias» (jours fériés)

Lors de courses de chevaux très prisées en Italie et en Espagne durant les jours fériés – les plus célèbres sont certainement le **Palio** de Sienne et la **Sartiglia** en Sardaigne – de 20 à 60 cavaliers prennent le départ et lancent leurs chevaux dans un galop d'enfer, en partie sur des pavés et à travers d'étroites ruelles de la vieille ville. Le risque de blessures est donc grand pour le cheval et le cavalier. Les chevaux blessés sont généralement abattus sur place. A l'occasion d'autres manifestations, essentiellement organisées en Espagne lors de **ferias**, des animaux de compagnie et de rente (en général des oies, chèvres, bœufs, chats, chiens) sont mutilés ou soumis à des atrocités. Même si le traité d'Amsterdam de l'Union européenne interdit des actions portant atteinte au bien-être des animaux, de telles fêtes dénommées «traditions populaires» sont toujours permises.

Les **steeple-chases** en Grande-Bretagne, Irlande, France et République tchèque (la plus fameuse étant à coup sûr le **Grand National** à Liverpool) imposent aux chevaux lancés au galop de franchir de hauts obstacles (généralement des haies) placés sur la piste. Le risque est grand de voir chuter un cheval qui entraîne alors avec lui d'autres congénères. Il n'est pas rare que certains se blessent mortellement ou soient euthanasiés en raison de leurs membres brisés.

Que faire: ne participez à aucune festivité dont les programmes impliquent des animaux, ni à des courses d'obstacles (steeple-chase). Protestez auprès des ambassades ou des offices de tourisme.

Courses de chiens

Pour la protection animale, ce sont principalement les courses de lévriers organisées à titre commercial qui posent problème; dans ce cadre, de fortes sommes sont mises. Les grey-hounds utilisés à cet effet sont élevés en Irlande et vendus dans le monde entier. Les courses de chiens sont spécialement appréciées aux USA et en Espagne. Plusieurs centaines de chiens sont chaque jour au départ de courses dans ces pays. A des vitesses de pointe pouvant atteindre les 80 km/h, les lévriers poursuivent un leurre (lapin artificiel). Dans les courbes serrées, les collisions sont fré-



MONTALCINO NEWS



123RF

quentes et les concurrents se blessent. Un chien de course en activité doit prendre le départ 2 à 3 fois par semaine. Pendant leur «temps libre», ces bêtes sont gardées dans des boxes étroits et sombres, sans avoir droit à des sorties. Celles qui n'ont pas de chances de gagner, qui sont blessées ou qui ne sont plus, après trois ans environ, au sommet de leur forme sont euthanasiées par milliers ou «éliminées» d'une autre manière (mais le fait qu'elles seraient vendues à des laboratoires de recherche est certainement une légende). Rien qu'aux USA et en Espagne, près de 50 000 lévriers sont tués chaque année.

Que faire: ne fréquentez aucune manifestation sportive ayant des animaux pour acteurs et dans lesquelles le risque de blessure est grand, et où les sommes mises sont élevées. Protestez auprès des ambassades ou des offices de tourisme.

Combats d'animaux

Les combats où les animaux sont montés les uns contre les autres et où des paris ont lieu sont répandus dans le monde entier. Dans notre pays aussi, il existe une forme de combats non sanglants en Valais, les fameux combats de reines. Dans de nombreux pays, les combats d'animaux sont interdits. Selon la rigueur montrée dans l'application des lois et la lourdeur des sanctions, il existera toujours, de façon plus ou moins ouverte, de tels combats qui pour une part jouissent encore d'une grande popularité dans le pays. Alors



que les traditionnelles **lutttes de chameaux** au Pakistan sont interdites, elles ont encore lieu chaque année en Turquie et en Tunisie. Mais les règles de ces lutttes sont différentes – en Turquie par exemple, les mâles combattent en portant une muselière, et le risque de blessure est dès lors minime. Par contre, en d'autres lieux, les chameaux luttent jusqu'au sang. Dans de nombreux Etats de l'ancienne CEI et de larges contrées d'Asie, les combats illégaux entre **chiens et ours** sont répandus, les dents et griffes ayant été retirés à ces derniers qui sont enchaînés à un piquet de bois, avant qu'on ne lance contre eux une horde de chiens de combat ou de chasse. Des **combats de coqs** sont organisés en Amérique du Sud, Afrique et Asie du Sud-Est. Des lames sont alors fréquemment fixées à leurs pattes pour qu'ils puissent se déchiqueter mutuellement. Malheureusement, il y a encore des combats de chiens dans le monde entier, mais qui sont surtout le fait d'une criminalité en bande; il est alors plutôt rare que les touristes en aient connaissance.

Suivant l'espèce en question, l'agressivité naturelle des animaux peut être mise à profit pour les combats, ainsi dans les lutttes pour la hiérarchie (vaches), les combats pour obtenir les faveurs des femelles (coqs, chameaux, chevaux), ou alors les animaux sont dressés à combattre avec agressivité, celle-ci étant obtenue par l'imposition de souffrances (chiens, ours). Même en ce qui concerne les combats de reines qui ont lieu dans notre pays et sont fondés sur les lutttes pour la hiérarchie, on peut se demander si les méthodes (vaches provenant de divers troupeaux, combat dans l'arène, affrontement imposé entre adversaires, risque de blessures) sont défendables au plan éthique.

Que faire: n'assistez en aucun cas aux combats d'animaux ni ne payez une entrée pour cela! Comme les combats sont souvent illégaux, vous vous exposez le cas échéant à des sanctions pénales en tant que spectateur. Si vous tombez sur des combats d'animaux impliquant des chiens, ours, chevaux ou taureaux, annoncez immédiatement cela à la police et plaignez-vous auprès des ambassades et offices du tourisme à l'étranger. N'assistez pas non plus aux combats de chameaux.

Offres touristiques avec incidences sur la protection des animaux

Randonnées à dos de cheval, d'âne, de chameau et d'éléphant

Dans de nombreux pays méridionaux, des promenades sont proposées, généralement pour découvrir une curiosité touristique. Les animaux utilisés à cet effet sont rarement détenus conformément aux besoins de leur espèce (détention individuelle, à l'attache); ils sont parfois «élevés» moyennant usage de la force et passent en principe toute la journée à remplir leur fonction, sans ombre, ni eau ni nourriture. Il n'est pas rare que chevaux ou ânes transportent de lourds cavaliers ou doivent travailler en dépit de problèmes de santé (par ex. ils sont ensanglantés sous la selle). Et généralement, les sabots ne font guère l'objet de soins. Un problème similaire affecte en principe les chevaux tractant des calèches, qui doivent endurer une vie totalement contre nature dans les centres de villes envahis par la circulation et les gaz d'échappement, comme à Rome, Vienne ou New York.

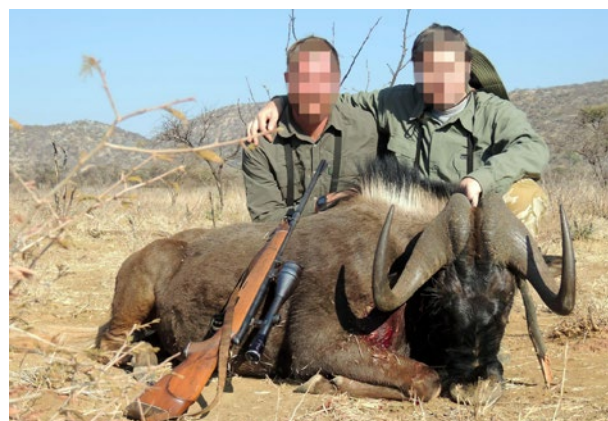
Que faire: *ne participez pas aux visites de curiosités touristiques impliquant des chevaux pour le transport, surtout si vous n'êtes pas à même d'évaluer la qualité de la détention animale, si vous ne pouvez faire confiance au prestataire ou si les animaux vous font mauvaise impression (par ex. ils traînent les pieds, sont ensanglantés sous la selle, les sabots sont en mauvais état). Dans les grandes cités, renoncez aux courses en calèche et plaignez-vous auprès de l'ambassade ou de l'office de tourisme.*



Tourisme cynégétique et pêche en haute mer

Des agences de voyage spécialisées proposent des chasses au gros gibier en Afrique, Asie centrale et Amérique du Nord, où sont utilisées entre autres des armes interdites chez nous (arcs, lances). Nombreux sont les pays de destination où les touristes ne doivent même pas disposer d'un permis de chasse pour pouvoir abattre des animaux. Principalement en Afrique du Sud, mais aussi au Texas, des chasses en enclos sont proposées (**Canned hunts**). Les animaux qui y sont détenus sont peu farouches et bourrés de produits anesthésiants avant le tir, ils sont donc des proies faciles. Tout autour de la Méditerranée, des faisans et perdrix sont élevés en mode intensif pour le plaisir des chasseurs, qui pourront leur tirer dessus. Et des millions d'oiseaux migrateurs tombent chaque année, victimes du plaisir de chasseurs amateurs.

Aux Îles Féroé et Lofoten au large de la Norvège comme dans des villes côtières du Japon, des chasses au dauphin sont organisées tous les ans (les dénommés **Grindadrap**, Drive-hunts), dont il faut dire qu'ils sont de véritables massacres. Les mammifères marins sont alors tués de manière atroce et endurent panique et affreuses souffrances, lorsqu'ils s'étouffent dans le sang de leurs congénères. Ces chasses sont faites au nom de la culture et les touristes peuvent voir sur la carte des menus de restaurants indigènes des plats comportant de la viande issue de tels carnages. Très douteuses sont aussi pour la protection des animaux les excursions proposées dans de nombreux pays de vacances et destinées à la **pêche sportive**, en particulier en haute mer. Car on y



pêche de grandes espèces de poissons, dont les effectifs sont généralement menacés de disparition, comme les requins, les raies, les espadons et le thon. Le but de ces excursions est de faire des prises imposantes et des «drills» excitants, où les poissons luttent quelque fois pendant des heures au bout de la canne, endurant de cruelles souffrances. Les poissons sont soit hissés et tués à bord, soit photographiés avec le fier «vainqueur» et remis à la mer. En réalité, les poissons sont des animaux très sensibles au stress et ils supportent mal les luttes éprouvantes au bout de la canne. Beaucoup meurent d'épuisement après avoir été remis à l'eau ou seront tués par d'autres poissons carnassiers. Par ailleurs, dans certaines régions du monde, l'usage local veut que l'on utilise des dauphins tués (Pérou) ou des appâts vivants pour capturer de gros poissons carnassiers. Parfois, même des chiens errants (!) sont utilisés comme appâts!

Que faire: *ne faites pas de réservations de voyages de chasse ni d'excursions de pêche en haute mer. Ne consommez pas de viande de baleine ou de dauphin. Protestez contre le tourisme cynégétique auprès de l'ambassade du pays de vos vacances.*

Dressage d'animaux et cirques

A l'échelle planétaire, des animaux sont montrés comme attractions dans les shows de dressage et les cirques. Détentions non respectueuses des animaux, dressages impliquant l'usage de la force et présentations d'animaux sont toujours largement répandus dans ce contexte. Parfois, les animaux utilisés à ces fins sont même prélevés dans leur habitat naturel.

Les ours présentés comme des **animaux savants** sont soumis à des méthodes de dressage cruelles et «dansent» par pure crainte de souffrances.

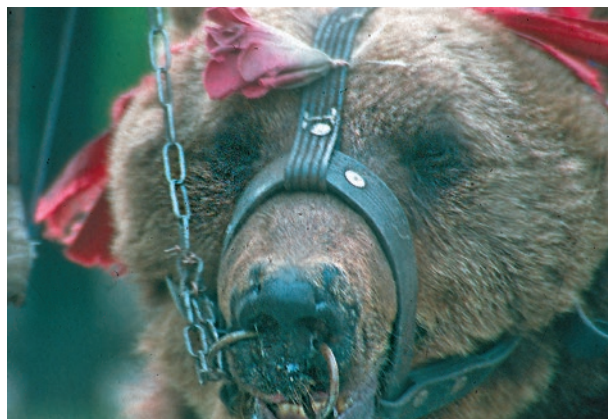
Leurs griffes et dents sont retirées et des anneaux sont placés dans leur nez (sans anesthésie!); ces bêtes passent leur triste existence enchaînées dans d'étroites cages. Les déplacements constants et les conditions de détention insatisfaisantes sont fréquemment synonymes de grandes souffrances pour les **animaux de cirque**. Malheureusement, les dressages d'animaux impliquent toujours, dans nombre de pays, l'usage de la force et de la contrainte, et les bêtes présentent d'énormes troubles du comportement.

Il n'est pas rare que chez les cobras utilisés par les **charmeurs de serpents**, tout l'appareil venimeux leur soit retiré. Les serpents ne se meuvent pas en fonction de la musique (ils sont sourds!) mais en position de défense, car ils se sentent menacés par le «charmeur». Les présentations sont un moment de stress pour ces reptiles et leur vie (généralement brève) n'est guère conforme aux besoins de leur espèce. Pour la relève, des cobras sont capturés dans la nature.

Que faire: *pendant les vacances, n'allez pas au cirque – surtout pas hors de l'UE et des USA/Australie. Ne prêtez pas attention aux charmeurs de serpents ni aux spectacles présentant des ours savants; tournez-leur le dos et ne leur donnez jamais d'argent!*

Whale-watching, delphinariums, plongée avec les requins

Baleines, dauphins et requins sont de grandes attractions pour le public. En conséquence, ils sont très activement utilisés à des fins touristiques – dans de grands aquariums, mais également en tant qu'animaux sauvages. De nombreuses offres – les delphinariums et les activités dites «Nager avec les dauphins» – ont une très nette orientation commerciale; une prétendue contribution à la protection de l'espèce ou à la formation sert le plus souvent d'alibi à une exploitation honteuse de ces victimes.



D'autres activités peuvent sans autre contribuer à protéger l'espèce et à sensibiliser le public à cette protection, en particulier le whale-watching ou les plongées avec les requins. Face à ces offres, il faut d'abord examiner le sérieux du prestataire, son comportement envers les animaux, et les effets du tourisme sur l'écologie.

Pour la protection des animaux, les **delphinariums**, la détention de dauphins en captivité pour «Nager avec les dauphins» ou les thérapies assistées par les dauphins posent de sérieux problèmes. Ces bêtes sont d'actifs nageurs et chasseurs au long cours, qui vivent dans de grandes et complexes communautés sociales et sont sujets à des traumatismes psychiques liés à la capture, aux mauvais traitements et à la captivité. Ils ne peuvent guère faire l'objet d'une détention conforme à leurs besoins; de froids bassins de béton préparés avec de l'eau chimique ou des criques peu profondes et barrées sont de vraies prisons pour les mammifères marins! Des dauphins vivant en liberté sont encore capturés à l'heure actuelle, dans le cadre des campagnes de chasse qui ont lieu au Japon, dans les Caraïbes et en Russie, pour approvisionner les delphinariums. Le commerce des dauphins est alors une juteuse affaire se chiffrant par millions! En captivité, les animaux dépérissent socialement, psychologiquement et physiquement, et très rares sont ceux qui atteignent leur espérance de vie naturelle. Les dénommées «**thérapies assistées par les dauphins**» n'ont aucun effet scientifiquement établi excédant les bienfaits à court terme d'une ambiance de vacances et du mouvement dans l'eau. Ce n'est que pur commerce et comportement cynique engendrant une grande souffrance animale.

Le **whale-watching** peut être une forme judicieuse de la protection de l'espèce et de la formation du public, dans la mesure où il est effectué de manière sérieuse. Le tourisme whale-watch fait précisément, dans des pays pratiquant encore la capture de baleines (Japon, Islande, Norvège), tomber énormément d'argent dans les caisses, généralement bien plus que la capture des baleines. C'est donc un solide argument pour la protection de ces dernières.

Mais cette forme de tourisme génère également des excès nuisibles. Chaque jour, partant rien que des côtes turques, espagnoles, des Caraïbes ou du Sud-Est asiatique, des milliers de canots et bateaux vont à la rencontre des dauphins et baleines vivant près des rives. Les animaux sont à chaque plongée suivis et encerclés par les embarcations et perturbés dans leur routine quotidienne de recherche de nourriture, de repos ou de contacts sociaux. Le bruit des moteurs dérange leur communication sous-marine et leur écho-localisation lors de la chasse. Une manœuvre imprudente crée un risque considérable de blessure pour les animaux.

Les offres de **plongées avec les requins** sont également très différentes quant à leur qualité et leur effet sur les animaux. Posent problèmes les prestataires qui les nourrissent intensément pour les garder sur les lieux – surtout lorsque la distribution de nourriture se fait à proximité de sites de baignade! Du fait qu'ils sont alimentés, les animaux se détournent de la quête naturelle de nourriture et, par conséquent, d'un élément essentiel de leur comportement naturel; simultanément, ils apprennent à faire le lien entre les gens et la nourriture. Ainsi, par exemple, des requins-baleines sont



SARA WEHRLI

Critères d'un whale-watching sérieux

- Maintenir les bateaux à une distance minimale de 30 à 50 m des animaux.
- Les bateaux ne s'approchent pas activement des baleines et arrêtent le moteur lorsqu'ils les rencontrent.
- Les animaux ne sont pas encerclés.
- Nager avec eux et les caresser n'est pas permis.
- Arrêt de durée limitée à proximité d'un groupe d'animaux.
- Le public est informé sur l'espèce, le comportement et la mise en danger.

alimentés sur l'île philippine de Cebu; dès lors, ils ne se rendent plus sur leurs sites de reproduction et ne craignent plus l'homme, ce qui limite leur reproduction, en fait des proies faciles pour les pêcheurs et comporte un grand risque d'accident à proximité des bateaux! Dans les Caraïbes, on se demande si la distribution de nourriture aux requins de récif augmente le risque de morsures pour les plongeurs et les baigneurs. Cette hypothèse est également préoccupante en rapport avec l'alimentation de requins blancs devant les côtes d'Afrique du Sud, où leurs attaques deviennent plus fréquentes; on s'interroge sur l'existence éventuelle d'un lien avec l'activité touristique déployée autour d'eux. Ceux qui souffrent des (rares!) accidents sont bel et bien les requins, qui sont poursuivis et tués par la suite, généralement de façon aléatoire.

Il est incontestable que les rencontres avec les requins dans leur milieu naturel sont des expériences inoubliables et peuvent grandement sensibiliser à la protection de ces animaux. Plonger avec les requins peut être une façon de leur éviter une valeur commerciale ajoutée – tout au contraire de la chasse pratiquée pour prélever leurs ailes!

Que faire: *ne fréquentez pas les delphinariums, ni les manifestations «Nager avec les dauphins» et ne donnez pas suite aux offres de thérapies assistées par les dauphins. Renseignez-vous précisément, avant une excursion dite whale-watching ou une plongée avec les requins, sur les principes de la personne qui propose de telles activités.*

Tourisme de plongée en général

Les touristes conscients de leurs responsabilités respectent les animaux et leurs écosystèmes. Ce faisant, ils veillent à ce que les bêtes ne soient pas touchées ou acculées, ni chassées avec des lances, et à ce que l'on préserve en tant que plongeur les récifs de corail et autres symbioses, en faisant tout son possible pour ne pas toucher aux récifs, ni prélever poissons ou coquillages, ni créer des turbidités dans les fonds marins. La condition pour une plongée préservant les animaux et l'environnement réside dans le contrôle d'une bonne flottabilité et dans une solide formation dispensée par des organisations de plongée reconnues, telles que la PADI ou SSI. Dans votre propre intérêt également (sécurité!), vous ne devriez faire de la plongée qu'après avoir suivi une formation adéquate!

Safari

Celui ou celle qui fait une réservation de safari ferait bien aussi de s'informer sur le prestataire, en détail et au préalable, par Internet, dans les brochures, auprès de l'agence de voyage ou par téléphone. Ce prestataire doit prouver qu'il a conscience de ses responsabilités. Autrement dit: on ne menace pas les animaux avec des véhicules, on reste sur les routes et sentiers prescrits, on respecte une distance minimale et ne dépasse pas une durée maximale avec les animaux que l'on tente soit d'alimenter, soit de toucher et, pendant l'excursion, on s'informe aussi complètement que possible sur l'espèce en question et les efforts entrepris pour sa protection. S'agissant des **safaris des tigres pratiqués à dos d'éléphants** et proposés en Inde et au Népal, la crainte est la suivante: si ceci

Plongée responsable avec les requins

- Plongée en petits groupes
- Zones éloignées des plages
- Ne pas nourrir les animaux; tout au plus les attirer avec du sang/huile de poisson
- Les plongeurs ne nourrissent pas ni ne touchent les requins
- Briefing concernant la sécurité avant chaque plongée



123RF

est certes une manière prévenante et sûre de progresser dans le biotope de ces félins, les éléphants utilisés à cet effet – aussi bon soit le traitement qui leur est actuellement réservé par leurs mahuts – sont souvent capturés à l'état sauvage comme des innocents et contraints par l'usage de la force.

Que faire: choisissez parmi les prestataires de safari selon les critères suivants: des règles claires dans la façon de traiter les animaux, respect de distances minimales et de durées maximales, petits groupes, sortir du véhicule ou toucher les animaux n'est pas autorisé, accompagnement professionnel par un garde-chasse ou guide possédant une expérience zoologique.

Zoos, centres de reproduction et orphelinats d'animaux

Nombre d'agences de voyage gagnant de l'argent avec les animaux inscrivent en lettres capitales sur leurs enseignes les mots «protection des espèces». Pour les touristes, cette présentation des choses incite volontiers à fournir une contribution financière à des projets de protection des espèces, tout en caressant des lionceaux ou en prenant une photo souvenir avec des bêtes orphelines. Malheureusement, depuis longtemps déjà, les zoos, parcs animaliers et prestataires proposant des safaris ou «orphelinats d'animaux» dans les pays de vacances ne contribuent pas tous à la conservation effective d'espèces menacées, mais sont au contraire de pures machines à «faire de l'argent» – et portent même, dans le pire des cas, atteinte aux efforts entrepris pour la protection des espèces et des animaux! Les organisations sérieuses, qui s'efforcent d'obtenir la préservation de la faune sauvage dans son biotope, ne font pas de publicité avec des animaux à caresser, des photos garanties, ou ne jouent pas sur la corde sensible!



123RF

Dans nombre de **zoos, parcs animaliers ou orphelinats d'animaux**, les bêtes sont détenues dans des enclos bien trop exigus, tristes et, souvent, dans de piteuses conditions hygiéniques; ces créatures présentent de surcroît d'énormes troubles du comportement. De telles détentions animales se retrouvent malheureusement encore bien fréquemment, que ce soit à Majorque, dans les équipements hôteliers égyptiens ou en Thaïlande. Il est prétendu sans rougir que les animaux auraient été trouvés orphelins ou «sauvés» de la maltraitance et seraient bientôt relâchés dans la nature. Ou qu'on les élèverait à titre de «contribution à la sauvegarde de l'espèce», alors que leur progéniture ne fera que grossir les effectifs d'autres parcs animaliers ou cirques.

Sont particulièrement discutables les **fermes d'élevage de tigres et de lions**. De grands félins menacés y sont soi-disant élevés pour leur réintroduction dans leur milieu naturel. En vérité, les individus sont séparés bien trop jeunes de leur mère, servent quelques semaines d'objets à caresser ou à photographeur pour des touristes sans malice et sont ensuite élevés pour être tirés dans des enclos réservés à la chasse, par des touristes cynégétiques aisés, ou pour être abattus avant de devenir la matière première de la médecine traditionnelle chinoise! Même les centres de reproduction de pandas, dont la visite est prévue par la Chine dans de nombreux voyages à forfait, sont problématiques. Les animaux ne sont généralement pas réintroduits dans leur biotope mais séparés précocement de leurs mères, fortement marqués par les humains et souvent détenus pour le reste de leur vie en tant que sujets à photographier, dans des enclos bien trop petits.

Les **photos souvenirs avec des animaux** posent problème lorsque les bêtes sauvages détenues par les hommes sont utilisées uniquement pour gagner de l'argent. De telles offres n'ont rien à voir avec la protection des espèces, elles sont même contre-productives! Les animaux – d'adorables petits singes ou oiseaux multicolores, de jeunes chimpanzés ou félidés – proviennent de sources douteuses, ont

été prélevés illégalement dans la nature et sont les tristes effets secondaires de la déforestation et du braconnage. En règle générale, on leur a retirés dents et griffes pour que les touristes ne se blessent pas. Lorsqu'ils deviennent plus grands, on les «élimine». Quiconque donne de l'argent à de prétendus détenteurs bienveillants pour une photo souvenir avec un petit singe sur les épaules soutient le commerce ainsi exercé sans scrupules!

Que faire: *soyez en général sur vos gardes lorsque vous voyez de la publicité pour des offres touristiques vantant la protection des espèces!*

Hors de l'UE et des USA/Australie, ne visitez aucun zoo, surtout si celui-ci ne fait pas partie de l'association mondiale des zoos WAZA/EAZA. Ne visitez pas de centres de reproduction de félidés ou d'ours, ni de «temples du tigre», ni de fermes où l'on peut caresser des félidés. Si en qualité de bénévole, vous voulez travailler dans un orphelinat/centre d'accueil d'animaux sauvages, renseignez-vous bien en détail au préalable sur le prestataire et les buts de l'institution!

Ne tombez pas dans le panneau des prestataires de «photos souvenirs avec des animaux». Mentionnez à votre hôtel qui sont les personnes offrant de telles photos. Leur présence n'est généralement pas souhaitée par les propriétaires de l'hôtel et de la plage.

Il existe aussi **de sérieux centres d'accueil et de réintroduction des animaux**, qui sont gérés par des organisations de protection, et où il est possible de s'approcher de la faune sauvage et de la photographier (par ex. des koalas en Australie, des singes anthropoïdes en Indonésie ou en Afrique, des phoques en Allemagne septentrionale). En général, il est cependant exigé à l'entrée de ne pas «poser» avec les animaux, les caresser est rarement permis, et une grande importance est attachée aux relations publiques et à la formation dans le domaine de la protection de la nature! Le plus souvent, la page Internet d'une organisation en dit déjà beaucoup sur son sérieux! (Volonté d'informer, langue, données concernant les contacts).

Autres problèmes de protection animale dans les pays de vacances

Animaux abandonnés et errants/animaux sauvages habitués à la présence humaine

A proximité d'hôtels et de plages, mais aussi au cœur de nombreuses villes de vacances, il y a pléthore d'animaux errants – chiens, chats et aussi des singes, dans nombre de pays. Le fond du problème est la multiplication incontrôlée des animaux; s'ils sont sauvages, c'est alors l'abondance de nourriture aisément disponible. Les amis des animaux se laissent facilement aller à nourrir ces bêtes. Chiens et chats qui s'habituent à ces dons de nourriture souffrent d'autant plus par la suite, lorsque la saison des vacances a pris fin et que les touristes bien intentionnés sont partis! Par ailleurs et de façon générale, les **chiens** et **chats** non castrés investissent presque immédiatement l'énergie tirée de la nourriture dans la progéniture – le problème des animaux errants ne fait donc que s'aggraver du fait de l'alimentation qui leur est ainsi fournie.

On devrait également renoncer à emporter chez soi des chiens ou chats depuis son lieu de vacances. Fréquemment, ces animaux ne peuvent être suffisamment socialisés, ni habitués à la vie en compagnie des humains. Compte tenu du risque de propagation des maladies, les animaux doivent absolument, avant le passage de la frontière, recevoir vaccins et puce, et faire l'objet pendant quelques mois d'une mise en «quarantaine», avant que vous ne puissiez vous rendre dans un autre pays. Les animaux importés illégalement sont confisqués et doivent en principe être euthanasiés.



123RF

Il est indiqué de faire preuve de prudence dans le contact avec les animaux errants, en raison notamment du risque de la transmission de **maladies** dangereuses (rage). Face à des singes apparemment «inoffensifs», on devrait montrer beaucoup de respect et ne jamais chercher à les déranger. Une horde de babouins ou de macaques rhésus en colère peut être très dangereuse; les morsures de singe entraînent de graves empoisonnements du sang à défaut d'être immédiatement traitées médicalement (par antibiotiques)!

En règle générale, les **animaux sauvages se montrant confiants** ne devraient jamais être caressés ni nourris. Les ours qui, déambulant le long des routes et sur des terrains de camping, sont habitués à recevoir de la nourriture des humains peuvent également se révéler très dangereux. Le plus souvent, l'animal paie de sa vie notre comportement erroné, car il doit être ensuite abattu, pour des raisons de sécurité.

Que faire: *ne cherchez pas à ramener de vos vacances chiens ou chats abandonnés et errants, ou alors, si vous aimeriez donner à la bête en question un nouveau chez-soi de qualité, mettez-vous en rapport avec des organisations de protection des animaux sur place; celles-ci peuvent vous conseiller utilement et vous aider. Apportez votre soutien à une organisation de protection animale du lieu, selon la devise «aider à s'aider soi-même». Grâce à votre don, des organisations de ce type (sérieuses!) peuvent faire castrer chats et chiens, les vacciner et se procurer de la nourriture, gérer un refuge où les animaux qui s'y prêtent ont alors une chance d'être placés localement. Nombre de gestionnaires d'hôtel se laissent également convaincre de castrer «leur» population de chats et de s'en occuper afin de gagner la réputation d'un lieu exemplaire et convivial pour ces bêtes, ce qui ne tarde pas à se savoir chez les amis des animaux.*

Ne nourrissez aucun animal sauvage se montrant confiant et montrez-lui un sain respect!

Marchés d'animaux, souvenirs

Dans le bassin méditerranéen et dans de larges contrées d'Afrique, d'Amérique du Sud et d'Asie, des animaux vivants sont proposés à la vente sur des marchés, souvent entassés dans de minuscules cages, sans eau ni ombrage. Certains sont tués sur place pour la fourrure ou la production de viande ou sont dépecés à vif. De jeunes chiens et chats, qui dépendent encore de leur mère, ou des espèces animales menacées (tortues, oiseaux) sont proposés comme animaux de compagnie. En **faisant de tels achats par compassion**, on favorise les affaires de commerçants sans scrupules, et généralement, les animaux ainsi «sauvés» sont déjà affaiblis, ou ne peuvent plus être emmenés hors du pays. Il y a aussi le risque pour l'acheteur de s'exposer sur ce genre de marchés – suivant la région et l'espèce en question – à des **maladies** dangereuses (notamment la grippe aviaire, SRAS, rage, fièvre hémorragique, peste...), en particulier en touchant les animaux, en aspirant de la poussière ou en consommant les produits qui en sont dérivés.

Sur de nombreux marchés et bazars, des produits à base animale sont proposés légalement ou non, comme de l'ivoire, des écailles (coquilles de tortue), peaux de reptile, mollusques, hippocampes, coraux, dents et mâchoires de requin, os de tigre, poudre de rhinocéros, bile d'ours, peaux ou viande d'espèces menacées (viande de brousse «bushmeat»). En achetant ces produits, on contribue à l'éradication d'espèces animales menacées, on soutient de cruelles méthodes de capture et d'abattage, et l'on s'expose aussi à des sanctions pénales (l'importation des divers souvenirs mentionnés est interdite selon la Convention de Washington sur le commerce international des espèces de faune et de flore)!



123RF

Que faire: *n'achetez pas de souvenirs pour lesquels des animaux ont été tués. En cas de doute, renseignez-vous sur la matière en question et son origine. Renoncez autant que possible à acheter par compassion des animaux vivants; si vous le faites, vous favorisez en principe la demande et vous ne pouvez que très rarement aider vraiment l'animal concerné.*

Restaurants, denrées alimentaires et délicatesses

Bien des délicatesses typiques d'un pays impliquent une grande souffrance animale. De plus, à l'échelle planétaire, une **détention en masse** est toujours plus fréquente, même dans les pays émergents et en développement, pour la production de viande et d'œufs. Ainsi la détention de poules pondeuses en batterie interdite en Suisse depuis 1991 demeure un standard au plan mondial. L'engraissement de volailles, porcs et bœufs est pratiqué en contrevenant à la protection des animaux, souvent dans des installations ressemblant à des fabriques, sans compter que de longs transports, l'insuffisance ou la non-utilisation de l'anesthésie avant l'abattage des animaux sont largement répandus.

Pour leur **foie gras**, canards et oies sont engraisés sous la contrainte par l'introduction d'un tube ou d'un tuyau dans le cou, de manière à produire un organe d'un volume multiplié par dix, et malade de surcroît, qui rend l'animal pratiquement incapable de se mouvoir, lui cause des douleurs et porte très grande atteinte au foie et à sa fonction. Les grenouilles sont prélevées par centaines de milliers pour leurs cuisses dans des zones humides d'Indonésie; parfois leurs pattes et la peau sont détachées à vif, ou bien elles sont stockées pendant des semaines sur lit de glace et transportées avant de finir dans la casserole. Les **tortues de mer** sont chassées impitoyablement et – pour qu'elles restent «fraîches» – sont transportées vivantes sur les marchés; on leur perfore les pattes pour les stocker en paquets. Les **homards** sont tués dans l'eau bouillante, alors qu'ils donnent encore signes de vie pendant des minutes. Il faut savoir que les homards sont dotés d'un système nerveux très développé et ressentent donc très vraisemblablement la douleur! Les **ailerons de requin** très appréciés sont détachés à vif de l'animal, qui est ensuite laissé inerte à son agonie cruelle et meurt par asphyxie dans la mer. Les **oiseaux chanteurs** sont capturés par millions dans des pièges en Italie, à Malte, en Grèce et en Egypte, ces pièges leur brisant les pattes ou leur collant les ailes; on les capture également au moyen d'énormes filets dans lesquels ils meurent souvent lentement par asphyxie, ou de soif. Les **chiens et chats** sont considérés comme des délicatesses en Chine, Corée, Thaïlande, au Vietnam et aux Philippines. Les animaux ne sont retirés de leur cages exigües que peu de temps avant leur préparation et sont tués à coups de matraque et de pied; ils sont fréquemment dépecés à vif. L'adrénaline ainsi produite dans le sang doit soi-disant rendre la viande plus tendre! Et pour se procurer de la **viande de singe ou d'éléphant**, les animaux finissent misérablement dans des pièges ou sont massacrés en hordes et familles entières; les survivants sont traumatisés pour le reste de leur vie.



Les **tortues de mer** sont chassées impitoyablement et – pour qu'elles restent «fraîches» – sont transportées vivantes sur les marchés; on leur perfore les pattes pour les stocker en paquets. Les **homards** sont tués dans l'eau bouillante, alors qu'ils donnent encore signes de vie pendant des minutes. Il faut savoir que les homards sont dotés d'un système nerveux très développé et ressentent donc très vraisemblablement la douleur! Les **ailerons de requin** très appréciés sont détachés à vif de l'animal, qui est ensuite laissé inerte à son agonie cruelle et meurt par asphyxie dans la mer. Les **oiseaux chanteurs** sont capturés par millions dans des pièges en Italie, à Malte, en Grèce et en Egypte, ces pièges leur brisant les pattes ou leur collant les ailes; on les capture également au moyen d'énormes filets dans lesquels ils meurent souvent lentement par asphyxie, ou de soif. Les **chiens et chats** sont considérés comme des délicatesses en Chine, Corée, Thaïlande, au Vietnam et aux Philippines. Les animaux ne sont retirés de leur cages exigües que peu de temps avant leur préparation et sont tués à coups de matraque et de pied; ils sont fréquemment dépecés à vif. L'adrénaline ainsi produite dans le sang doit soi-disant rendre la viande plus tendre! Et pour se procurer de la **viande de singe ou d'éléphant**, les animaux finissent misérablement dans des pièges ou sont massacrés en hordes et familles entières; les survivants sont traumatisés pour le reste de leur vie.

Que faire: *si la provenance et les conditions de détention des animaux ne sont pas claires, renoncer autant que possible à la viande et aux œufs. A l'hôtel ou au restaurant, se renseigner sur le mode de détention des animaux et en parler avec l'agence de voyage. Renoncez par principe aux «délicatesses provenant de la chambre des tortures». Boycottez les restaurants qui servent de tels produits ou protestez personnellement ou par écrit auprès du directeur ou de l'ambassade du pays de vos vacances.*

Conclusion – voyagez sans oublier la protection des animaux

C'est à dessein que cette feuille d'information a été créée; elle n'est pas destinée à lancer un appel au boycott de certains pays. Ceci en étant bien conscient d'ailleurs que même en Suisse, il y a encore besoin d'agir pour la protection animale et qu'il y a partout des gens traitant les animaux avec plus ou moins de respect. Des leçons en la matière, données avec condescendance à la population indigène, sont souvent contre-productives.

Le touriste peut bien faire changer les choses, précisément dans des pays «problématiques», en y voyageant mais en s'abstenant d'alimenter la caisse des arènes de combats d'animaux, des delphinariums ou des restaurants traditionnels chinois servant du requin. Par contre, il peut soutenir dans le pays en question des offres touristiques alternatives, par exemple en favorisant le tourisme durable en rapport avec les requins et les baleines, en appuyant activement et financièrement une organisation locale sérieuse de la protection des animaux ou en protestant après le voyage, auprès de l'ambassade du pays visité, contre le traitement cruel des animaux.

Il est évident que sensibiliser les gens à la protection animale n'est pas toujours chose aisée, pas plus que de reconnaître à n'en pas douter, à l'étranger, des «offres animalières» suspectes. De nombreuses petites organisations de protection et centres d'accueil pour la faune sauvage engagent encore assez volontiers quelques «volontaires» qui sont prêts à payer pour leur séjour au centre et les soins prodigués; nombre d'entre elles poursuivent des buts honorables: sauver et réintroduire des animaux sauvages ou soigner et placer sérieusement des chiens abandonnés et errants, par exemple. La présente feuille d'information entend donner des points de référence permettant de distinguer entre organisations/prestataires sérieux et «moutons noirs», et de savoir quelles offres touristiques impliquant des animaux il vaut mieux éviter à tout prix. Mais elle ne saurait remplacer l'information et l'impression que l'on peut acquérir personnellement sur place au sujet de prestataires!

Pour de plus amples informations et adresses

Protection des animaux internationale en général

- www.ifaw.org/france
- www.wspa-international.org

Voyager en étant conscient/e de la protection des animaux (observer les animaux, participer à l'action de protection)

- www.eco-volunteer.com
- www.sharkschool.com

Editeur:

Protection Suisse des Animaux PSA, Département Animaux sauvages,
Dornacherstrasse 101, case postale, 4018 Bâle, tél. 061 365 99 99, fax 061 365 99 90,
compte postal 40-33680-3, psa@protection-animaux.com, www.protection-animaux.com

Cette feuille d'information et d'autres sont disponibles au téléchargement sous
www.protection-animaux.com/publications